

N<sup>o</sup> 4

PROCÈS-VERBAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

---

SÉANCE DU VENDREDI 2 FÉVRIER 1951

---

PRIÈRE.

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il est opportun de présenter une mesure en vue de modifier, de codifier et d'éclaircir la Loi des Indiens et de pourvoir, notamment, aux fonds des bandes et aux dépenses y imputables, ainsi qu'à d'autres affectations en cas d'insuffisance ou de manque de fonds des bandes.

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la proposition de motion de M. McMillan tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et sur la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Weir.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne alors à 5 heures et 45 minutes du soir, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

W. ROSS MACDONALD,

Orateur.